## Annexe 3: Termes de référence

****

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

**Elaboration d’un plan de communication pour le Fonds Climat Mali**

**Date : 5 février2019**

**Pays : PNUD MALI**

**Intitulé de la mission** **: Recrutement d’un consultant pour l’évaluation à mi-parcours du Projet ASNaCC**

**Durée :30 jours**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail[mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le à 17H00 précises.

1. **Contexte**

Pour soutenir les efforts du Mali dans la gestion des risques climatiques des secteurs prioritaires de développement et des communautés, le MEADD, avec l'appui financier du Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté Nucléaire (BMUB) et du PNUD, a lancé le Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Ce document présente le mandat pour l’examen à mi-parcoursdu PNUD-BMU relativement au projet intitulé « *Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Changements Climatiques du Mali (ASNaCC) »* (n° PIMS 4919), mis en œuvre par l’Agence de l’Environnement et du Développement Durable (AEDD), qui doit être réalisé en cinq (05) années à partir de la date de signature du document de projet avec la BMU. Le projet a été signé en avril 2015et se trouve dans sa quatrième année de mise en œuvre. Le présent mandat énonce les éléments à prendre en compte dans le cadre de l’examen à mi-parcours.

1. **Justification**

Le projet a été mis au point pour :

* Améliorer la qualité et l'accès aux informations sur le climat, et renforcer le suivi des stimuli liés au climat et les effets du changement climatique ;
* renforcer les capacités d'action des collectivités, du secteur privé et les décideurs des institutions gouvernementales ;
* développer des méthodes et des outils novateurs visant à l'intégration systématique de l'adaptation au changement climatique dans les politiques et les investissements au niveau des secteurs prioritaires identifiés par la SNCC et l'intégration dans la planification de développement à travers le Plan de Développement Economique, Social, et Culturel (PDESC) ;
* intégrer l'adaptation et maximiser les Co avantages : réhabilitation des terres dégradées, séquestration du carbone, et la sauvegarde de la biodiversité
* améliorer la coordination intersectorielle et synchroniser les activités des différents partenaires techniques et financiers.

**2.1. Les objectifs du projet et groupes cibles**

Le projet du PNUD fait partie intégrante d'un programme plus large mis en œuvre conjointement avec la GIZ. Le programme vise à appuyer le Mali face aux défis du changement climatique qui menace le développement durable du pays. Tous les deux projets celui du PNUD et celui de la GIZ contribuent à l'objectif global du programme.

**2.2. Objectif global du programme**

La résilience des systèmes écologiques, de production et les systèmes sociaux dans les zones vulnérables du Mali due aux impacts du changement climatique est accrue par les capacités d'adaptation renforcées, et des approches d'adaptation intégrées et novatrices.

**2.3. Résultats (Objectifs spécifiques du projet PNUD)**:

* **Résultat 1**. Des données climatiques et d'informations fiables sont disponibles pour améliorer l'analyse des impacts du changement climatique sur le développement socio-économique et environnemental et l'intégration et le développement de solutions d'adaptation appropriées.
* **Résultat 2**. Des outils opérationnels pertinents pour le Fonds Climat Mali sont élaborés par l‘AEDD et le Ministère en charge des Finances et promus vers différents acteurs gouvernementaux, multilatéraux, bilatéraux, secteurs privés et société civile.
* **Résultat 3.** Les parties prenantes concernées mettent en œuvre les mesures d'adaptation innovantes sensibles au genre pour la résilience accrue des systèmes écologiques, économiques et sociaux dans les zones les plus vulnérables du Mali ciblées par le projet.
  1. **Résultats (les objectifs spécifiques du projet GIZ):**
* **Résultat 1** : Les mesures d'adaptation au changement climatique sont intégrées dans les politiques et stratégies de développement socio-économique national pour les secteurs considérés comme vulnérables au changement climatique et dans les outils de planification régionaux, municipaux et locaux.
* **Résultat 2** : Les parties prenantes concernées mettent en œuvre les mesures d'adaptation innovantes sensibles au genre pour la résilience accrue des systèmes écologiques, économiques et sociaux dans les zones les plus vulnérables du Mali ciblées par le projet.
* **Groupe(s) cible(s)** : Les bénéficiaires directs sont les institutions et les populations des municipalités rurales, urbaines et nationales, en particulier les plus vulnérables dans les zones cibles.

**2.3.** **Zones d’intervention**

Les quatre régions Kayes, Koulikoro, Ségou, et Sikasso ont été identifiées comme les principaux domaines d'intervention pour l'ensemble du programme pour les activités aux niveaux régional et local. ASNaCC/PNUD intervient dans les régions de Kayes et Sikasso. Les communes d’intervention pour la mise en œuvre des mesures d’adaptation du Projet ASNaCC/PNUD

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Régions** | **Cercles** | **Communes** |
| 1 | **Kayes** | Kayes | Koussané |
| 2 | Bafoulabé | Diakon |
| 3 | Kita | Kourouninkoto |
| 4 | Diéma | Lakamané |
| 5 | Nioro | Nioro Tougouné Rangabé |
| 6 | **Sikasso** | Sikasso | Dembela |
| 7 | Koutiala | Konina |
| 8 | Yorosso | Kiffosso1 |
| 9 | Kolondiéba | Kolosso |
| 10 | Bougouni | Domba |

**2.4. Organes de mise en œuvre du projet**

**Agence d’exécution au compte du BMUB** : Le PNUD est l’Agence chargée de la mise en œuvre pour le compte du Ministère Fédéral Allemand de l’Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sûreté Nucléaire (BMU).

**Présidence du Comité de Pilotage** : LeMinistère de l’Environnement de l’Assainissement et du Développement Durable, (MEADD) du Mali.Le MEADD dirige le comité de pilotage pour la mise en place globale du “ Programme d’Appui à la Stratégie Nationale d’Adaptation aux Changements Climatiques au Mali ” et est chargé du pilotage stratégique des projets à la fois de la GIZ et du PNUD.

**Structure technique de mise en œuvre au nom du MEADD**: AEDD

L’AEDD est la structure technique de mise en œuvre du projet du PNUD au nom du MEADD à travers une unité de coordination. Elle assure la coordination opérationnelle du projet du PNUD.

**Unité de coordination**

Elle est composée de :

* Un coordonnateur national
* Un expert en Suivi-Evaluation
* Une Assistante Administrative et Financière
* Deux points focaux pour les régions de Kayes et Sikasso

**Les partenaires**: Le projet est mis en œuvre par des structures gouvernementales et non-gouvernementales, positionnées en tant que prestataires de services techniques à l'AEDD. Les principaux acteurs sont les suivants :

* L'Agence météorologique nationale (Mali Météo), les services de planification au niveau des ministères concernés (agriculture, eau, pêche, forêt, environnement, génie rural, etc.), les universités et les centres de recherche (IER, IPR/IFRA, CNRST, ENI-ABT, etc.), les services d'assistance technique au niveau local, les organisations à base communautaire, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé.
  1. **Financement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bailleurs** | **Montants** | |
| **USD** | **FCFA** |
| Etat du Mali (en nature) | 300 000 | 175 497 000 |
| Etat du Mali (en espèce) | 200 000 | 116 998 000 |
| BMUB | 5 492 553.97 | 3 213 089 147 |
| PNUD | 500 000 | 292 495 000 |
| **Total** | 1. **492 553.97** | **3 798 079 147** |

* 1. **Réalisations**

**Résultat 1**

* Evaluation de l’état du réseau météorologique des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et du District de Bamako
* Création du " Comité Technique et Scientifique " par décision N°0133 en date du 20/10/2017 du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. Les structures qui composent ce Comité sont : AEDD, Mali Météo, CNRST, ENI-ABT, ISFRA, IPR/IFRA, IER et FAST ;
* Tenue de la première réunion du Comité Technique et Scientifique le mercredi 17 octobre 2018 ;
* Acquisition en cours de cinq (05) stations météorologiques automatiques au compte de Mali Météo

**Résultat 2**

* Recrutement en cours d'un consultant international pour l'élaboration du plan de communication du Fonds Climat Mali

**Résultat 3**

* Choix des dix communes d’intervention dans les régions de Kayes et Sikasso pour la mise en œuvre des mesures d’adaptation ;
* Sensibilisation, information des communes bénéficiaires, et, identification et priorisation des activités d’adaptation in situ.
* Réalisation des études de références sur les mesures d’adaptation ;
* Formation des agents (40 agents) d’encadrement sur les champs écoles et le compostage dans les dix communes des régions de Sikasso et Kayes ;
* Equipements des 10 communes pour le compostage (20 charrettes, 20 ânes au total) ;
* Formation et remise d’intrants à 803 producteurs dont 148 femmes sur les techniques culturales, les variétés améliorées dans le cadre des Champs Ecoles Producteurs (CEP) dans 29 villages des 10 communes des régions de Kayes et Sikasso ;
* Formation de 50 agents (agents communaux et chefs secteurs d’agriculture) et producteurs sur les pratiques agricoles résilientes au changement climatique à travers les champs écoles producteurs sur les cultures sèches dans les communes d’intervention de Kayes ;
* Réalisation de dix (10) forages avec pompage solaire pour : (i) trois (03) périmètres maraîchers au bénéfice de 300 femmes, et, (ii) sept (07) Adductions d'Eau Sommaires (au bénéfice d'une population d'environ 8000 habitants) équipés de bornes fontaines et d'abreuvoirs pour les bétails ;
* Mise en place de cinq (5) comités de gestion des points d’eau réalisés dans la région de Kayes, et, équipement et formation en maintenance de ces comités ;
* Réalisation de six (06) retenues d'eau sur six (06) sites et l'aménagement d'une (01) mare pour un potentiel total de :
* 133 hectares pour la riziculture,
* 75,5 hectares pour le maraîchage, et,
* 25,5 hectares pour la pisciculture.
* Aménagement en cours de la mare de Koumbou ;
* Réalisation en cours :   
  (1) d’un (1) périmètre pastoral de 25 ha avec forage équipe de panneaux solaires dans la localité de Nioro Tougouné;  
  (2) d’une (1) Adductions d'Eau Sommaire pour le village de Kamané ;  
  (3) de dis (10) ha d’agro foresterie de reboisement compensatoire à la suite des travaux de retenue d’eau dans la région de Sikasso.

1. **Description de la mission**

L’examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu’énoncés dans le Document de projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d’échec du projet, de manière à définir les changements qu’il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L’examen à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.

L’examen à mi-parcours doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles. L’équipe chargée de l’examen examinera toutes les sources d’informations pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation du projet(par exemple, le Document de projet, les rapports de projets dont les rapports annuel et semi-annuels de projet, la révision des budgets du projet, les rapports d’enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux, et tout autre matériel que l’équipe juge utile pour étayer l’examen). L’équipe travaillera également en collaboration avec l’équipe de la GIZ au Mali.

L’équipe chargée de l’examen à mi-parcours doit suivre une approche collaborative et participative afin d’assurer une participation active de l’équipe du projet, des homologues gouvernementaux, des bureaux de pays du PNUD, des conseillers techniques régionaux PNUD-FEM, et autres parties prenantes principales.

La participation des parties prenantes est fondamentale à la conduite de l’examen à mi-parcours avec succès. Cette participation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autres : organismes d’exécution, hauts fonctionnaires et responsables des équipes de travail/d’activités, principaux experts et consultants dans les domaines liés au projet, Comité de pilotage du projet, parties prenantes au projet, monde universitaire, gouvernements locaux et les OSC, etc. En outre, l’équipe chargée de l’examen à mi-parcours doit conduire des missions sur le terrain à Kayes et à Sikasso*,* notamment sur les sites du projet suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Régions** | **Cercles** | **Communes** | **Villages** |
| 1 | **Kayes** | Kayes | Koussané | Koussané, Sobia, Moussala |
| 2 | Bafoulabé | Diakon | Dakon |
| 3 | Kita | Kourouninkoto | Kourouninkoto |
| 4 | Diéma | Lakamané | Lakamané, Boulili Diawara, Kamané |
| 5 | Nioro | Nioro Tougouné Rangabé | Tougouné, Séoundé |
| 6 | **Sikasso** | Sikasso | Dembela | Dembela, Kessena |
| 7 | Koutiala | Konina | Konina, N’Pètiéla |
| 8 | Yorosso | Kiffosso1 | Kiffosso1, Galédougou1, Fakoni |
| 9 | Kolondiéba | Kolosso | Kolosso, Kolona |
| 10 | Bougouni | Domba | Domba, N’Gola |

Le rapport final d’examen à mi-parcours doit exposer en détails l’approche appliquée pour l’examen, en indiquant explicitement les raisons ayant motivé cette approche, les hypothèses de départ, les défis à relever, les points forts et les points faibles des méthodes et de l’approche appliquées pour l’examen.

**5. PORTÉE DÉTAILLÉE DE L’EXAMEN À MI-PARCOURS**

L’équipe chargée de l’examen à mi-parcours évaluera l’évolution du projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après.

**i. Stratégie de projet**

Conception de projet :

* Analyser le problème auquel s’attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu’énoncés dans le Document de projet.
* Examiner la pertinence de la stratégie du projet et évaluer si c’est le moyen le plus efficace d’atteindre les résultats escomptés. Les enseignements tirés d’autres projets pertinents ont-ils été convenablement pris en considération dans la conception du projet ?
* Étudier la façon dont le projet répond aux priorités du pays. Faire le point sur l’appropriation nationale. Le concept du projet est-il conforme aux priorités et plans nationaux pour le développement sectoriel du pays (ou des pays participants s’il s’agit de projets multi-pays) ?
* Examiner les processus décisionnels : les points de vue des personnes qui seront concernées par les décisions du projet, de celles qui pourraient influer sur les résultats et de celles qui pourraient contribuer à l’information ou à d’autres ressources visant le processus, ont-ils été pris en considération pendant la conception de projet ?
* Examiner la mesure dans laquelle les questions pertinentes en matière de genre ont été soulevées pendant la conception du projet.
* Indiquer s’il y a des domaines de préoccupation majeure qui nécessitent des améliorations.

Cadre de résultats/cadre logique :

* Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire.
* Les objectifs, résultats ou éléments du projet sont-ils clairs, applicables dans la pratique et réalisables dans les délais fixés ?
* Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l’avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu’il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.
* S’assurer que l’on suit efficacement les aspects généraux en matière de développement et de genre du projet. Mettre au point et recommander des indicateurs de développement « SMART », notamment des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs faisant apparaître les effets bénéfiques pour le développement.

**ii. Progrès vers la réalisation des résultats**

Analyse de progrès vers les réalisations :

* Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet, à l’aide de la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats ; les progrès sont indiqués par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation ; formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge).

Les progrès obtenus vers la réalisation des résultats (Réalisations obtenues à la lumière des cibles de fin de projet) sont présentés comme suit :

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Stratégie de projet** | **Indicateur[[1]](#footnote-1)** | **Niveau de référence[[2]](#footnote-2)** | **Cible à mi-parcours[[3]](#footnote-3)** | **Cible à la fin du projet** | **Niveau et évaluation à mi-parcours[[4]](#footnote-4)** | **Évaluation obtenue[[5]](#footnote-5)** | **Justification de l’évaluation** |
| **Objectif : La résilience des systèmes écologiques, de production et les systèmes sociaux dans les zones vulnérables du Mali due aux impacts du changement climatique est accrue par les capacités d'adaptation renforcées, et des approches d'adaptation intégrées et novatrices** | Indicateur 1 : Nombre d'instruments novateurs et intégrés pour l'intégration systématique des adaptations au changement climatique dans la planification du développement durable et l'accès des communautés vulnérables au financement sur le climat adopté par les institutions et les parties prenantes | 6 | 11 | 16 |  |  |  |
| Indicateur 2 : Les investissements d'adaptation pertinents dans les secteurs classés comme vulnérables au changement climatique ont augmenté à XX% des investissements globaux respectifs | 0% |  | 3% |  |  |  |
| Indicator 3 : Le niveau de risque climatique des communes dans les zones d’intervention du projet est réduit de XX% ». | 0% |  | 5% |  |  |  |
| **Réalisation 1 : Des données climatiques et d'informations fiables sont disponibles pour améliorer l'analyse des impacts du changement climatique sur le développement socio-économique et environnemental et l'intégration et le développement de solutions d'adaptation appropriées.** | Indicateur 4 : Nombre de stations dans les rapports des districts cibles sur une base quotidienne au niveau des archives de base de données centrale à Mali Météo | 38 | 48 | 48 |  |  |  |
| Indicateur 5 : Nombre de GCM et des ensembles de données réduites (statistiques et dynamiques) dans la base de données SIG combinées avec d'autres données environnementales, socio-économiques et géotechniques pour mettre en évidence les principales vulnérabilités (par exemple les routes, les infrastructures, l'accès aux marchés, les hôpitaux, écoles, etc.) | 0 | 3 | 5 |  |
| Indicateur 6 : Nombre d’alertes spécifiques au secteur, des avis à titre consultatif et / ou des notes d'orientation produites sur une base régulière, qui utilisent à la fois les informations sur le climat (observations, prévisions météo, prévisions saisonnières et / ou scénarios de changement climatique) et des données d’exposition/de vulnérabilité spécifiques liées au secteur | 0 |  | 3 |  |  |  |
| Indicateur 7 : Nombre d'institutions intégrant les informations sur les risques du changement climatique et la vulnérabilité dans les plans de renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité dans les 4 régions cibles | 0 |  | 3 |  |  |  |
| **Réalisation 2 : Des outils opérationnels pertinents pour le Fonds Climat Mali sont élaborés par l‘AEDD et le Ministère des Finances et promus vers différents acteurs gouvernementaux, multilatéraux, bilatéraux, secteurs privés et société civile** | Indicateur 8 : Nombre de règles, procédures et instruments opérationnels développés et mis-en œuvre par le Fonds Climat Mali | 2 | 2 | 4 |  |  |  |
| **Réalisation 3 : Les parties prenantes concernées mettent en œuvre les mesures d'adaptation innovantes sensibles au genre pour la résilience accrue des systèmes écologiques, économiques et sociaux dans les zones les plus vulnérables du Mali ciblées par le projet** | Indicateur 9 : La proportion de ménages ciblés (au moins 10,000) dans les zones d’intervention du PNUD qui ont adopté des pratiques de subsistance résilientes au changement climatique | 3,536 | **4,952** | **13,536** |  |  |  |
| Indicateur 10 : La proportion du personnel technique appuyant les communautés sur les technologies d’adaptation formée sur la gestion des risques climatiques, les technologies d’adaptation innovantes | 5% |  | **100%** |  |  |  |
| Indicateur 11 : Nombre de bonnes pratiques et de leçons apprises du projet disséminées à travers les matériaux de sensibilisation et plates-formes de communication pertinentes aux niveaux national et international | 1 | **3** | **10** |  |  |  |

1. Remplir à l’aide des données du cadre logique et des fiches de résultats [↑](#footnote-ref-1)
2. Remplir à l’aide des données du Document de projet [↑](#footnote-ref-2)
3. Le cas échéant [↑](#footnote-ref-3)
4. Indiquer par code de couleur uniquement [↑](#footnote-ref-4)
5. Utiliser l’échelle d’évaluation des progrès à 6 niveaux : HS, S, MS, MU, U, HU [↑](#footnote-ref-5)